

Postulat présenté au Conseil de l'Université concernant la thématisation et l'enseignement d'une économie pérenne

Problématique

L'économie mondiale actuelle est fondée sur le principe d'une croissance infinie. Les systèmes financiers, les systèmes monétaires et les systèmes d'assurances, parmi d'autres, dépendent sous leur forme présente de l'augmentation continue du PIB : ils ne peuvent être maintenus que brièvement sans elle. Pour cette raison, les pouvoirs politiques comme les sociétés privées s'efforcent de la garantir.

La croissance économique est déterminée par plusieurs facteurs. L'accroissement du volume d'extraction des ressources naturelles, l'accroissement du volume et du rythme de leur transformation, la monétarisation de biens et services auparavant non marchands, la croissance démographique, constituent ses déterminants fondamentaux. La croissance économique indique en somme la croissance de la production et de la consommation telles que mesurées dans l'économie marchande, et l'extension du champ de cette dernière.

Or, une telle tendance est intenable dans la durée. Les ressources matérielles et énergétiques nécessaires à son maintien existent en quantités finies. Plusieurs sont déjà en voie d'épuisement à l'heure actuelle. Sous leurs formes désagrégées (matière) ou dégradées (énergie), elles sont irrécupérables. Les taux de désagrégation et de dégradation augmentent avec la croissance : les gains en efficacité épongent en partie cette accélération, mais ne peuvent en aucun cas inverser la tendance. De nombreux problèmes environnementaux sont en outre corrélés à la croissance économique. Passé certains points de bascule, leurs effets sont potentiellement susceptibles d'y mettre un terme abrupt.

La croissance économique est ainsi vouée à prendre fin à plus ou moins brève échéance. L'entier du système économique, reposant sur son existence continue, présente en conséquence une instabilité endogène. Celle-ci peut s'exprimer par un effondrement, dans des conditions et sous des formes difficiles à anticiper. Ses effets pourraient aller, suivant plusieurs exemples historiques, jusqu'à ébranler les structures politiques et sociales.

Implications pour l'UNIL

Le système économique est façonné et entretenu par ses agents. Une partie notable de ses agents les plus influents (dirigeants politiques, experts, cadres d'entreprises) est issue des bancs universitaires. Les universités portent à cet égard une responsabilité vis-à-vis du reste de la société.

L'absence de réforme observable du système tend à indiquer l'insuffisance de la prise en compte du problème à l'échelon de la formation et de la recherche.

Il convient aujourd'hui que les universités intègrent cette perspective dans leurs enseignements théoriques et pratiques – à un degré suffisant pour inciter leurs diplômés à enclencher une transformation significative du système visé et remédier à son instabilité.

Dans son *Plan stratégique 2012-2017*, l'Université de Lausanne s'est engagée à orienter ses enseignements et ses recherches vers la durabilité des systèmes et à apporter sa contribution en ce sens à la société. La démarche proposée s'inscrit pleinement dans cet engagement. La problématique suscite par ailleurs un intérêt croissant dans le grand public et le monde académique : les bénéfices liés à un rôle pionnier ne sauraient être négligés.

Postulat

Sur la base de ces développements, la Direction est invitée à étudier l'opportunité de prendre les mesures suivantes :

- 1) Thématisation de systèmes économiques non basés sur la croissance infinie. Exemples de mesures concrètes : journées à thème, cycles de conférences, expositions.
- 2) Intégration des critères de pérennité des systèmes économiques, sous l'angle discuté, dans les processus d'évaluation des enseignements et de sélection du personnel académique. Favorisation dans la création de cours ou de centres de recherche. Mission intégrée dans le mandat de la Commission de durabilité ou confiée à une commission *ad hoc*.
- 3) Sensibilisation de la prochaine Direction à ces enjeux, et incitation à poursuivre les actions entreprises dans l'esprit de ce postulat.

Maximilien STAUBER

Représentant du corps intermédiaire (FDCA)